

Vos élus



Daniel PAUL



Nathalie NAIL



Nadine LAHOUSSAINE



Dominique MUTEL



Jean-Louis JEGADEN



Valérie AUZOU



Myriam ARGENTIN



Pascal CRAMOISAN



le groupe des élus

Le Havre à Gauche
Communiste Républicain Citoyen

Ensemble, riposter et construire

Voici le premier numéro du bulletin des conseillers municipaux du groupe Le Havre à Gauche. Nous y rendons compte de notre activité. Nous vous invitons à réagir et à donner votre point de vue.

Nadine Lahoussaine

Présidente du Groupe Le Havre à Gauche, Communiste, Républicain et Citoyen

« Séance mouvementée. Un front anti-Rufenacht »

Ainsi titrait le « Havre Libre » au lendemain du Conseil Municipal du 24 novembre. A nouveau, la colère des Havrais s'est exprimée autour de questions sensibles : l'hôpital mis en péril, son parking toujours payant, des écoles appelées à fermer, le stationnement payant doublé. Antoine Rufenacht est resté sourd. Les élus de la liste « Le Havre à gauche », eux, se sont mis une nouvelle fois à l'écoute des protestataires. Ils s'opposent aux mesures de casse tout à la fois de Sarkozy et de Rufenacht.

Impôts, taxes : Les choix inacceptables de Rufenacht!

(Extraits de l'intervention de Daniel PAUL sur les orientations budgétaires, avec ses propositions adressées au maire du Havre)

« Vous actez, au lieu de la combattre, une baisse de 3,7% des dotations de l'Etat pour 2009. En revanche, vous ne dites pas un seul mot sur les conséquences de la crise immobilière, sur la baisse des droits de mutation ni sur celle des produits des jeux du casino.

Vous décidez d'utiliser trois moyens pour compenser ces baisses de recettes:

- Vous allez « serrer » les dépenses de fonctionnement et en particulier celles de personnels, qui évolueront de 2,2% en 2009 puis de 1,8% les années suivantes, ce qui signifie qu'elles seront au-dessous de l'inflation : envisagez-vous des réductions de personnels ?
- Vous continuez de « pousser » les différents tarifs dont on sait qu'ils pèsent sur le quotidien des Havrais. Ainsi, les tarifs de stationnement augmentés de façon inacceptable, jusqu'au doublement pour certains d'entre eux !
- Enfin, vous décidez une augmentation des impôts locaux de plus de 6%.

En plus, vous maintenez des décisions qui vont pénaliser les Havrais dans leur vie quotidienne ; par exemple, dans plusieurs quartiers, vous voulez imposer des fermetures d'écoles, avec des restructurations qui vont entraîner, comme au Montgaillard, une dépense de 2 millions d'euros! Vous inscrivez 7 millions d'euros en 2009 pour « les études et la scénographie » du projet pharaonique si controversé de tour confié à Jean Nouvel ! **Retirez ces projets qui sont controversés et qui pèsent sur la situation financière de la Ville !**

Nos concitoyens subissent la crise financière et économique. Ils subissent une politique nationale qui met à mal les services publics et la protection sociale. Le commerce local ressent la baisse globale du pouvoir d'achat. **Vos orientations budgétaires ignorent ces réalités et vont approfondir les difficultés des Havrais. C'est inacceptable. »**

Toujours l'hôpital

En fin de séance, Daniel PAUL est à nouveau intervenu pour soutenir l'hôpital, saigné par la suppression de plusieurs centaines d'emplois. Il a demandé au maire, président du conseil d'administration de cet établissement public, de s'exprimer et d'ouvrir le débat. **Celui-ci a refusé.**

Les CLIS ?

Les CLIS sont des classes spécialisées pour les enfants de familles souvent en grandes difficultés. Elles sont parties du Havre. Les parents et les enseignants s'étaient opposés à cette délocalisation. Le maire était resté silencieux. Dominique Mutel est intervenu car aujourd'hui le Conseil Municipal est amené à les subventionner pour aider les familles qui subissent le surcoût des tarifs de restauration appliqués par les communes d'accueil.

Le «pôle enfance» Jean Maridor

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 octobre, Myriam ARGENTIN, avait signalé que ce pôle est annoncé depuis des mois. Elle avait demandé que les tarifs du Centre de Loisirs soient revus à la baisse afin de rendre le service accessible à tous et d'organiser l'ouverture des animations en direction des enfants de maternelle. **En l'absence de réponse, Nadine LAHOUSSEINE, lors du comité de quartier du 18 novembre, en a fait rappel en soutien aux parents venus protester contre le coût excessif des activités.**

Vous avez dit «administrateur» ?

On avait oublié qu'il en était. L'intéressé lui-même vient de nous le rappeler : Rufenacht siège au Conseil d'administration de la banque DEXIA qui a été sauvée de la faillite par les gouvernements français, belge et luxembourgeois, après s'être lancée dans des opérations spéculatives hasardeuses. On se demande comment Rufenacht «administrait». Il était pourtant payé pour cela. DEXIA, banque spécialisée dans les prêts aux collectivités territoriales, met nombre de celles-ci en difficulté.

Augmentation du stationnement payant... et développement durable ! Tu parles...

Nathalie NAIL et Dominique MUTEL sont intervenus sur la politique de la Ville en la matière.

Augmenter les impôts indirects serait écologique ! Mais de qui se moque-t-on ?

Le Maire du Havre ne propose pas la création de parkings de délestage, nous oui ! Il abaisse la fréquence des bus dans certains quartiers quand nous demandons le développement des transports en commun. Il ne propose aucun transport supplémentaire et reste sourd quand nous demandons l'extension vers la zone industrielle de la future ligne de tramway. A la CODAH, il augmente le tarif des bus.

Les Havrais ne sont pas dupes.

Quant à l'autre argument – dynamiser le commerce de notre ville – il n'a même pas jugé utile de consulter les commerçants eux-mêmes, alors que beaucoup y sont opposés. Comme nous l'avions proposé dans notre projet municipal en mars dernier, il est nécessaire de remettre en question, en liaison avec les populations et les commerçants intéressés, la partie du stationnement payant dont la pertinence n'est pas avérée.

Nous avons demandé au Maire du Havre de retirer le projet d'augmentation de parkings payants contesté par la population. Il a refusé.

Un quartier central de la Ville sans règle d'urbanisme ! Une relance de la spéculation immobilière ?

Ça paraît énorme, mais c'est ce que la droite a décidé au dernier Conseil Municipal.

Ceci a été mis en lumière et dénoncé par Pascal CRAMOISAN. Il s'agit de « la création autour des gares et des bassins Vauban et de la Barre, d'un secteur ouvert à des constructions à vocation tertiaire. Il n'y existerait plus de limite à la hauteur des immeubles, ni à la densité. Les conséquences en sont imprévisibles. On est dans le plus grand arbitraire, avec **toutes les dérives possibles.**

Jusqu'ici, au plan d'occupation des sols, les zones à vocation d'habitation ou de tertiaire de bureaux comportent des normes maxima se traduisant notamment par des limites de densité et de hauteur. Ce qui nous est proposé est donc un saut dans l'inconnu. Nous demandons donc que la création de ce secteur spécifique soit retirée de l'ordre du jour et passe par la plus large concertation tant avec les partenaires publics qu'avec la population. »

Antoine RUFENACHT a écarté cette proposition.

**contact : 12, rue Michel Gautier - tel. 02 35 53 10 66
lehavreagauche.crc@orange.fr**